AUTORISATIONS

UNION SPORTIVE DU VESINET – Section Basket

………………………………, licencié à l’association de basket de l’UNION SPORTIVE du VESINET

**Autorisations de Transport et de soins**

🞏 Autorise l’association à faire transporter mon enfant par tous les moyens mis à la disposition de l’association (dirigeants, éducateur sportif, parent bénévole….). En cas d’accident, la responsabilité de l’association sera totalement dégagée.

🞏 Autorise les dirigeants de l’association à prendre toutes les dispositions sur le plan médical et faire prodiguer les soins nécessaires à mon enfant en cas d’accident, y compris l’admission dans tous les établissements hospitaliers ou similaires.

Les parents seront contactés sur les numéros de portables indiqués sur la fiche d’inscription.

**Autres**

🞏 Autorise l’association à diffuser mes coordonnées aux autres licenciés de l’équipe (organisation des déplacements extérieurs, …….)

🞏 Autorise l’association, à l’occasion de ses activités sportives :

🞏 À la prise de photographies, de vidéos et autres supports représentant le membre de l’association.(Photos d’équipe, calendrier….)

🞏 A la diffusion et la publication des photographies, des vidéos et des autres supports représentant le membre de l’association (photos d’équipe, calendrier…)

Ces autorisations sont données pour la durée de la saison sportive en cours

**L ‘ ESPRIT SPORTIF**

Le club ne peut vivre sans votre participation. Au cours d’une saison, il y a environ une dizaine de matchs à l’extérieur : trois voitures sont nécessaires lors de chaque déplacement, ce qui représente environ **trois déplacements par enfant,** si tous les parents se répartissent la tâche.

De plus, pour le club, chaque licencié se doit de respecter certaines règles . Le basket est un **sport collectif** et le comportement de chacun a une influence sur la bonne marche de celui-ci.

J**e m’engage à accompagner mon enfant**

Fait à………………………… le………………………..

**Signature obligatoire** précédée de la mention manuscrite « lu et approuve’